

TERRA PRIMA

Chemins de compréhension du Vivant

COMMUNE de SAINT-GEYRAC

**LECTURE DU PAYSAGE
à partir de la valeur bio-indicatrice de l'avifaune**



JUILLET 2011

TERRA PRIMA

Route de Bettens 4 - 1042 Bioley-Orjulaz

E-mail : ch.perret-gentil@bluewin.ch - Tél. : 079 639 43 61

Sommaire

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	PROGRAMME DES OBSERVATIONS.....	3
III.	LE CONTEXTE PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL	4
	La notion de paysage.....	4
	Les 9 composantes paysagères	4
	Le paysage de la commune de Saint-Geyrac	5
	Répartition des composantes paysagères dans les entités de la commune de St-Geyrac	5
1.	FORÊT/BOISEMENT/BOSQUET (F)	5
2.	ARBRE ISOLÉ/ ALLÉE/ VERGER (V).....	6
3.	HAIE ARBUSTIVE (A)	7
4.	PRAIRIES / PÂTURES / JACHÈRES (P).....	8
5.	TERRES OUVERTES / CULTURES (C)	9
6.	COURS D'EAU (E).....	9
7.	ZONE HUMIDE / MARAIS / ÉTANG (H).....	10
8.	SURFACE PIONNIÈRE / ROCHE / GARRIGUE / LANDE (S)	10
9.	HABITAT / ZONE URBANISÉE (U)	11
IV.	VALEUR BIO-INDICATRICE DE L'AVIFAUNE - BILAN	12
V.	QUELQUES ESPACES REMARQUABLES.....	13
VI.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	15

I. INTRODUCTION

Saint-Geyrac, commune du Périgord en Dordogne a une superficie de 1700 ha dont 65 % sont occupés par la forêt ; le solde étant essentiellement dédié à l'agriculture.

Elle compte 240 habitants répartis entre le bourg ancien et de petits hameaux dispersés.

A l'écart des grands axes de communication, Saint-Geyrac bénéficie d'un riche patrimoine et des qualités d'un environnement largement préservé garantissant une bonne qualité de vie à ses habitants.

Depuis quelques années, tant le développement de l'agglomération de Périgueux que l'attrait touristique de la vallée de la Vézère inspirent une nouvelle dynamique démographique à la commune.

C'est afin de mieux définir les enjeux d'aménagement du territoire communal qu'à partir de 2006 un Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été mis sur pied. Le rapport de présentation, élaboré par l'Atelier Arcadie à Bordeaux est actuellement en phase de consultation auprès de la population.

Ayant eu connaissance de notre « Clé de lecture du paysage » basée sur la valeur bio-indicatrice de l'avifaune, les autorités communales ont voulu savoir si cette méthode pouvait apporter un plus pour orienter leurs prises de décision.

C'est dans cette intention que notre bureau Terra Prima a été contacté.

Le présent document établit une première estimation des valeurs paysagères et biologiques du territoire communal sur la base des critères que nous avons retenus.

II. PROGRAMME DES OBSERVATIONS

Les observations sur site se sont déroulées du 13 au 15 mai 2011, selon le programme suivant :

- Vendredi 13 mai 2011 : tour de reconnaissance de la commune et repérage des différentes entités paysagères.
- Samedi 14 mai 2011 : deuxième tour de reconnaissance, balade ornithologique ouverte au public et conférence « Les oiseaux - sentinelles de la qualité de notre environnement ».
- Dimanche 15 mai 2011 : détection matinale des chants d'oiseaux, affinement des relevés et premiers résultats.

III. LE CONTEXTE PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL

La notion de paysage

Le paysage est un dialogue entre l'homme et la nature. Son évolution et sa diversité sont le miroir de l'évolution de la conscience des habitants qui y mènent leur vie.

L'interdépendance que nous entretenons avec nos paysages, nous permettent de renouveler la relation à notre environnement dans le sens d'un partenariat, d'une coopération.

L'évolution et la culture du paysage peuvent devenir un objectif sociétaire commun dans les modalités suivantes :

- en protégeant efficacement le patrimoine paysager dont nous avons hérité et en assurant une gestion active,
- en retrouvant une créativité pour donner qualité, sens et humanité aux paysages que notre époque génère et qu'elle transmettra aux générations futures,
- en coordonnant les interventions spatiales et fonctionnelles des multiples acteurs qui agissent pour le paysage, se montrant économies dans notre consommation d'espace tout en répondant à la demande de logements, aux besoins de zones d'activités et de services et d'infrastructures.

Si l'être humain prend conscience de sa contribution intérieure et sa part de responsabilité active à son cadre de vie, le paysage pourra rester vivant.

Par contre, le non respect des spécificités historiques et géographiques de chaque lieu conduisent à une rapide banalisation des territoires et le paysage perd de sa lisibilité.

Les 9 composantes paysagères

Notre clé de lecture du paysage basée sur la valeur bio-indicatrice de l'avifaune est présentée dans l'Annexe 2.

Elle définit neuf composantes paysagères qu'il est possible de rencontrer à toute échelle dans les lieux fréquentés par l'homme.

Ces entités sont présentées ci-dessous avec pour chacune ses hôtes ailés caractéristiques:

	Composantes paysagères	Oiseaux caractéristiques
F	Forêt / boisement / bosquet	Pic mar, Pouillot siffleur, Gélinotte des bois
V	Arbre isolé / Alignement arborisé Verger	Torcol, Rouge queue à front blanc
A	Haie arbustive	Fauvette des jardins, Hibou moyen-duc
P	Prairies / pâtures / jachères	Alouette des champs, Tarier des prés
C	Terres ouvertes / cultures	Caille des blés, Perdrix grise, Bruant proyer
E	Cours d'eau	Cinclus plongeur, Martin-pêcheur
H	Zone humide / marais / étang	Râle des genêts, Vanneau huppé, Coucou gris
S	Surface pionnière / roche / surface rudérale / garrigue / lande	Engoulevent, Huppe fasciée, Pie-grièches, Alouette lulu, Fauvette grisette
U	Habitat / zone urbanisée	Choucas des tours, Martinet noir, Hirondelle rustique, Effraie des clochers

Le paysage de la commune de Saint-Geyrac

La topographie de la commune - qui présente une morphologie de grappe de raisin (!)- est marquée sur le premier tiers nord par un relief plutôt accidenté composé de deux lignes de crêtes et de ses versants adret/ubac menant au fond de vallée.

Vers le sud, un relief nettement moins accentué offre l'aspect d'un plateau mollement ondulé.

L'altitude minimale est de 153 m ; le point culminant à 257 m.

Paysagèrement, la commune de Saint-Geyrac se définit par quatre entités (voir carte à l'Annexe 1) :

- Un fond de vallée et des combes ponctuées de haies bocagères entourant un ruisseau à faible débit alimenté par des sources,
- Des versants relativement pentus entrecoupés de transversales nord/sud débouchant sur deux lignes de crêtes,
- Des collines agro-sylvicoles formées de clairières intégrées dans un paysage de plateau avec un vallonnement doux,
- Un espace forestier à la fois ponctuel et compact, dont la partie la plus dense forme un vaste plateau boisé au sud-est de la commune. Les espèces dominantes sont Le Pin maritime et le Pin sylvestre, Le Chêne pédonculé et le Chêne pubescent ainsi que le Châtaignier.

A ces quatre entités ajoutons le bourg historique de Saint-Geyrac marqué par un bâti ancien organisé autour d'une église romane du XII^{ème} siècle.

L'habitat dispersé est lui formé d'une quinzaine de hameaux répartis sur l'ensemble du territoire, excepté bien entendu celui dévolu à la forêt.

Relevons d'emblée la cohérence morphologique que nous offrent les perspectives d'un tel paysage, une lisibilité qui se fait dans la continuité, passant des promontoires largement ouverts sur les horizons, aux espaces plus sélectifs des versants et des combes pour se retrouver dans l'intimité à la fois sauvage et familière des clairières, voire dans la densité majestueuse de la futaie...

Répartition des composantes paysagères dans les entités de la commune de St-Geyrac

Afin de nous donner une première représentation de la valeur biologique du paysage qui nous a été confié, nous avons cherché à connaître la répartition de nos neuf composantes paysagères dans les quatre entités définies dans le PLU.

1. FORET/BOISEMENT/BOSQUET (F)

Les massifs forestiers de la commune sont en général des futaies de Chênes, de Châtaigniers et de Pins avec des taillis et des sous-bois plus ou moins caractérisés.

En décembre 1999, la tempête Lothar a dévasté des surfaces de plusieurs hectares dont les dommages sont encore visibles aujourd'hui. Des reboisements à large échelle de Pins maritimes et de Chênes d'Amérique ont eu lieu dans le cadre des projets de reconstitution forestière financés par un Fond Européen.

Les trouées formées par les éléments naturels ou les coupes à blanc ont créé de grandes percées de lumière propices à une avifaune des milieux ouverts de type « lande » (cf. photo)



Ainsi, à côté des 27 espèces typiquement forestières présentées dans le tableau ci-dessous, nous avons pu observer des espèces aussi insolites que l'Accenteur mouchet, la Pie-grièche écorcheur, la Linotte mélodieuse, le Bruant jaune, le Bruant proyer, le Pipit des arbres, l'Alouette lulu ou encore la Fauvette grisette.

D'une manière générale, même s'ils sont de dimensions plus modestes, la multiplicité des bois et bosquets répartis peu ou prou sur l'ensemble du territoire communal représentent l'assise et la pérennité des cycles biologiques.

Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce
1	Mésange noire	2	Pic épeiche	3	Tourterelle des bois
1	Sittelle torchepot	2	Troglodyte mignon	3	Chouette hulotte
1	Rouge-gorge familier	2	Grive musicienne	3	Pic vert
1	Merle noir	2	Grive draine	3	Pic noir
1	Mésange bleue	2	Roitelet triple-bandeau	3	Pouillot de Bonelli
1	Mésange charbonnière	2	Mésange nonnette	3	Linotte mélodieuse
1	Etourneau sansonnet	2	Mésange huppée	3	Pie-grièche écorcheur
1	Pinson des arbres	2	Grimpereau des jardins	4	Faucon hobereau
1	Geai des chênes	2	Bouvreuil pivoine	4	Alouette lulu
2	Buse variable	2	Bruant jaune	4	Bruant proyer
2	Pigeon ramier	2	Accenteur mouchet	4	Pipit des arbres
		3	Epervier d'Europe	4	Fauvette grisette

« Bilan avifaune »

Le « bilan avifaune » des espaces forestiers de la commune de Saint-Geyrac est en tous points conforme à ce type de milieu.

Les présences d'espèces discrètes telles l'Autour des palombes, la Bécasse des bois ou du Pic mar, cités dans la liste de mai 2010, n'ont pas pu être confirmées dans le cadre de notre bref passage.

Au vu de leur importance écologique et leur degré de menace sur le plan européen, il y aurait lieu de confirmer la nidification de ces trois espèces majeures et d'établir le cas échéant à leur égard des plans particuliers de protection.

2. ARBRE ISOLE/ ALLEE/ VERGER (V)

L'arbre représente un repère essentiel dans le paysage. C'est un élément focalisateur dont la vie se mesure à l'échelle du siècle. Solidaire des activités de l'homme, il en permet la compréhension dans le suivi des générations.

Pour l'oiseau, l'arbre est à la fois ressource, refuge, abri, gîte, lieu de nidification.

La commune de Saint Geyrac possède de nombreux arbres remarquables (Cèdre, Chêne, Châtaignier, Pin, Tilleul) situés soit dans les clairières soit à proximité des hameaux d'habitation ou encore sous forme d'allées menant aux grandes propriétés.



Les vergers paraissent peu nombreux ; ce sont souvent des lignes de fruitiers à un seul voire deux rangs. Ici et là, des arbres reliques en voie d'embroussaillement paraissent abandonnés.

Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce
1	Sittelle torchepot	1	Corneille noire
1	Rouge-gorge familier	1	Pie bavarde
1	Merle noir	2	Pigeon ramier
1	Mésange bleue	2	Pic épeiche
1	Mésange charbonnière	2	Grimpereau des jardins
1	Etourneau sansonnet	3	Pic vert
1	Pinson des arbres	4	Rouge-queue à front blanc



« Bilan avifaune »

Dans cette composante paysagère, nous avons repéré 14 espèces d'oiseaux typiques dont 9 communes. Une seule espèce, le Rouge-queue à front blanc détient la valeur bio-indicatrice 4. Le Torcol fourmilier cité dans la liste de mai 2010 n'a pas été retrouvé. La Chevêche d'Athéna, à laquelle cette structure paysagère conviendrait parfaitement n'a pas pu y être décelée. Ni d'ailleurs le Petit Duc scops, cité lui aussi dans la liste de mai 2010.

Dans la configuration paysagère de la commune de St-Geyrac, l'entité verger, nous paraît insuffisamment mise en valeur. Il serait judicieux de renforcer cette composante, notamment pour accentuer l'identité des hameaux ruraux.

3. HAIE ARBUSTIVE (A)



Cette composante paysagère est surtout présente sous forme de haies bocagères qui cloisonnent les terres du vallon du ruisseau de St-Geyrac dans les sens perpendiculaire et longitudinal. C'est là que les haies et cordons boisés connaissent leur développement le plus luxuriant, entremêlant épineux, saules, sureaux, noisetiers et autres espèces buissonnantes.

Nous sommes ici en présence de l'une des composantes paysagères les plus intéressantes pour la diversité biologique de la commune. En témoignent les 27 espèces rencontrées dont 5 de la catégorie bio-indicatrice 4.

Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce
1	Rouge-gorge familier	2	Mésange à longue queue	3	Rossignol philomèle
1	Merle noir	2	Grive musicienne	3	Pie-grièche écorcheur
1	Mésange bleue	2	Fauvette à tête noire	3	Bruant zizi
1	Mésange charbonnière	2	Pouillot véloce	3	Bruant fou
1	Etourneau sansonnet	2	Bruant jaune	4	Coucou gris
1	Pinson des arbres	3	Epervier d'Europe	4	Pipit des arbres
1	Corneille noire	3	Tourterelle des bois	4	Fauvette passerinette
2	Troglodyte mignon	3	Chouette hulotte	4	Fauvette grisette
2	Accenteur mouchet	3	Pic vert	4	Hypolaïs ictérine

« Bilan avifaune »

Le maillage que constituent les haies du fond de vallée et des coteaux forment entre elles et avec les espaces ouverts qui leur sont inféodés des écosystèmes très favorables. Toutes les espèces liées à ce type de milieux ont pu y être rencontrées avec en vedette, le Rossignol philomèle. La plus grande attention doit être vouée à l'entretien et à la conservation de ces ensembles arbustifs.

4. PRAIRIES / PATURES / JACHERES (P)



Ces composantes se retrouvent réparties entre les versants et les collines agro-sylvicoles, où elles prennent la forme de clairières. En fond de vallée, prairies et jachères ont un caractère plus humide. Leurs composantes floristiques sont localement très intéressantes et des relevés plus systématiques mériteraient d'y être effectués pour en confirmer la valeur.

Les pâtures à mouton sont quant à elles localisées sur les pentes moins accessibles.

Relevons également le développement récent des centres équestres. Rappelons à cet égard que les parcs à chevaux nécessitent une rotation très stricte pour éviter la fragilisation de la couverture végétale sur les sols superficiels.

Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce
1	Rouge-gorge familier	2	Milan noir	4	Bondrée apivore
1	Merle noir	2	Buse variable	4	Faucon hobereau
1	Mésange bleue	2	Bergeronnette grise	4	Coucou gris
1	Mésange charbonnière	2	Grive musicienne	4	Pipit des arbres
1	Étourneau sansonnet	2	Bruant jaune	4	Tarier pâtre
1	Pinson des arbres	3	Faisan de Colchide	4	Fauvette passerinette
1	Corneille noire	3	Alouette des champs	4	Fauvette grisette
1	Pie bavarde	3	Linotte mélodieuse	4	Bruant proyer
1	Moineau domestique	3	Bruant zizi	5	Chevêche d'Athéna
2	Héron cendré	3	Faucon crécerelle	5	Huppe fasciée
2	Pigeon ramier	3	Pie-grièche écorcheur		

« Bilan avifaune »

Avec 32 espèces dont pratiquement le tiers avec les indice 4 et 5, cette composante paysagère est la plus riche au niveau biodiversité de toutes celles rencontrées au cours de notre visite.

La proximité des éléments arbustif et arborescent contribue indéniablement à cette situation favorable.

Le seul bémol revient au Tarier des prés, typique habitant des prairies de fauche – une espèce en régression dans toute l'Europe - signalé comme abondant dans la liste de mai 2010 mais dont nous n'avons retrouvé aucune trace.

Si cette espèce est réellement nicheuse sur le territoire communal, il s'agirait là d'une chance extraordinaire qui mériterait des mesures particulières de protection au niveau du report des dates de fauche.

Quant à la Perdrix grise, citée comme « intéressante » sur la liste de mai 2010, l'étendue des jachères est à notre avis trop modeste pour cette espèce particulièrement sensible aux dérangements.

D'une manière générale, le statut des prairies de fauche est à préserver. Afin de conserver l'équilibre paysager, ces terres ne devraient pas être systématiquement converties en pâture ou encore moins mises en culture.

5. TERRES OUVERTES / CULTURES (C)

Ces espaces ouverts se trouvent localisés dans les entités « collines agro-sylvicoles » et sur la partie sommitale des versants. Les céréales et le maïs y tiennent une place prépondérante et peuvent être assimilées à des cultures intensives. La fraisiculture sous tunnels est une spécialité de la région, elle occupe avec ses 7 ha une surface équivalente à celle du maraîchage. Les vignobles sont en voie de régression et sujet à l'embroussaillement par la clématite et la ronce.



Les terres ouvertes font apparaître des sols argileux de couleur brun-rouge avec une charge caillouteuse (silex) assez importante à faible profondeur. Ce sont des matériaux à caractère plastique, gonflant et sensibles à la compaction. Sur certaines parcelles, la dominance de la Prèle, du Liseron et du Chardon marque une dégradation avancée du sol.

Ces milieux, qui peuvent sembler biologiquement « stériles » sont prisés par une avifaune plutôt banale, surtout au moment des labours, des travaux de hersage ou encore après la moisson. On peut y trouver parfois de grands rassemblements de Corvidés, d'Étourneaux ou encore de Pigeons ramiers.



Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce
1	Rouge-gorge familier	1	Corneille noire	3	Alouette des champs
1	Merle noir	1	Pie bavarde	3	Hirondelle rustique
1	Mésange bleue	2	Pigeon ramier	3	Linotte mélodieuse
1	Mésange charbonnière	3	Faucon crécerelle	4	Faucon hobereau
1	Étourneau sansonnet	3	Faisan de Colchide	5	Huppe fasciée
1	Pinson des arbres	3	Martinet noir		

« Bilan avifaune »

Malgré l'attrait irrésistible que peuvent exercer ces parcelles sur les volatiles, le bilan avifaune de ces terres ouvertes est plutôt modeste. Sur 17 espèces recensées, la moitié des espèces sont communes.

En l'absence de preuves pour la Caille des blés et la Perdrix grise, la seule espèce réellement nicheuse de ce type de milieu reste l'Alouette des champs. Le Faucon hobereau et la Huppe fasciée n'y apparaissent qu'à titre de visiteurs occasionnels.

6. COURS D'EAU (E)

Si l'eau libre est quasiment absente de la surface du territoire communal, c'est en raison de la particularité du relief karstique qui fait disparaître les eaux sous terre pour les faire ressortir au pied des pentes. Raison pour laquelle, le pourtant modeste ruisseau de St-Geyrac, seul filet d'eau à ciel ouvert, jouit des larges faveurs de la population. Noyé par la végétation, ce cours d'eau n'héberge pas une avifaune particulière, qui lui préfère les plans d'eau aménagés et autres zones humides du fond de vallée (cf. chapitre suivant).

7. ZONE HUMIDE / MARAIS / ETANG (H)

Pauvre en rivières et ruisseaux, la commune est plutôt bien dotée en étangs, plans d'eau et retenues d'irrigation, mais aussi en prairies humides voire marécageuses. C'est le cas notamment en fond de vallée, à proximité de la halle des fêtes et du centre bourg puis tout le long du cours d'eau alimenté par des sources émergeant en pied de versant.

Conjointement à la RD 6 qui draine la circulation routière, ce fond de vallée apporte un axe structurant est-ouest dont profitent aussi les oiseaux.



Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce
1	Rouge-gorge familier	1	Pinson des arbres	2	Mésange nonnette
1	Merle noir	2	Héron cendré *	3	Rossignol philomèle *
1	Mésange bleue	2	Canard colvert *	3	Pouillot fitis *
1	Mésange charbonnière	2	Milan noir	4	Coucou gris *
1	Etourneau sansonnet	2	Bergeronnette grise		

« Bilan avifaune »

Si le nombre d'espèces nicheuses (*) spécifiquement liées à cette composante paysagère est plutôt modeste, nous ne devons pas perdre de vue l'attractivité que représentent ces milieux pour la gent ailée notamment pendant les escales migratrices.

Les espèces suivantes figurent dans la liste de mai 2010 (annexe 4) : Bécassine des marais, Bergeronnette des ruisseaux, Bergeronnette printanière, Busard Saint-Martin, Grue cendrée, Loriot d'Europe, Martin-pêcheur, Poule d'eau, Vanneau huppé.

Le Loriot d'Europe (indice 3) est très certainement nicheur dans cette zone, toutes les conditions les plus favorables sont ici réunies pour lui.

8. SURFACE PIONNIERE / ROCHE / GARRIGUE / LANDE (S)

Cette composante paysagère « sécharde » n'apparaît pas vraiment en tant que telle à l'échelon de la commune. Nous en retrouvons tout de même des caractéristiques sur les adrets soumis à la surpâture du mouton, ainsi que sous forme de « lande » dans les coupes d'assainissement occasionnées par le passage de « Lothar ».

Le généreux ensoleillement de ces terres ainsi que la richesse de l'offre alimentaire en insectes, notamment orthoptères (sauterelles, grillons, criquets) et en hyménoptères (guêpes, abeilles, bourdons) en font des lieux très prisés d'une avifaune spécialisée qui y trouve là son indispensable complément vital.



Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce
1	Rouge-gorge familier	1	Pinson des arbres	4	Tarier pâtre
1	Merle noir	3	Pouillot de Bonelli	4	Fauvette passerinette
1	Mésange bleue	3	Pie-grièche écorcheur	4	Fauvette grisette
1	Mésange charbonnière	4	Bondrée apivore	5	Engoulevent d'Europe
1	Etourneau sansonnet	4	Alouette lulu		

« Bilan avifaune »

Ces milieux « arides » sont très recherchés par des espèces qui ne trouvent leur compte ni dans les terrains exploités de manière intensive, ni dans les espaces forestiers. Ce sont des oiseaux à valeur bio-indicatrice importante voire majeure figurant sur les listes rouges. Il s'agit en particulier de la Bondrée apivore, de l'Alouette lulu et de l'Engoulevent d'Europe. La survie du Petit Duc scops est également tributaire de tels milieux.

9. HABITAT / ZONE URBANISEE (U)

Outre le bourg historique du fond de vallée, l'habitat de la commune de St-Geyrac est dispersé sur l'ensemble du territoire. La répartition de cette petite vingtaine de hameaux, souvent organisés en corps de ferme, dans des rapports volumétriques harmonieux, se trouve à la fois sur les lignes de crêtes ou liées à des clairières. Loin de constituer ce qu'il est convenu d'appeler un « mitage » du paysage, ces implantations architecturalement typées ont un lien direct avec l'utilisation du sol, et notamment avec les pratiques agricoles et pastorales qui se sont succédé dans le temps. Cette intégration « historique » de l'homme au sein de son outil de travail a permis une adaptation progressive de la faune. Tout se passe comme si la nature avait été respectée dans son plein droit comme une composante essentielle de la qualité de la vie rurale. Cette « communauté d'intérêts » est nettement perceptible ici.



Dans ce que nous avons pu observer, les bâties plus récentes respectent dans leur majorité l'architecture périgourdine. Les pelouses rases ceinturées de haies à thuya/laurelle restent une minorité.

Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce	Catégorie	Espèce
1	Tourterelle turque	1	Moineau domestique	3	Faucon crécerelle
1	Pigeon biset domestique	1	Verdier d'Europe	3	Chouette hulotte
1	Rougequeue noir	1	Chardonneret élégant	3	Martinet noir
1	Rouge-gorge familier	2	Bergeronnette grise	3	Hirondelle rustique
1	Merle noir	2	Fauvette à tête noire	3	Hirondelle de fenêtre
1	Mésange bleue	2	Pouillot véloce	3	Choucas des tours
1	Mésange charbonnière	2	Roitelet triple-bandeau	4	Faucon hobereau
1	Etourneau sansonnet	2	Grimpereau des jardins	4	Rougequeue à front blanc
1	Pinson des arbres	2	Serin cini	5	Chevèche d'Athéna
1	Corneille noire	3	Epervier d'Europe	5	Huppe fasciée
1	Pie bavarde				

« Bilan avifaune »

Toute l'avifaune commensale de l'homme est représentée dans cette composante « habitat ».

Sur 31 espèces, 14 sont communes, 6 de valeur 2 sont liées à l'activité de l'homme et 11 ont une valeur bio-indicatrice plus élevée voire majeure témoignant une vocation territoriale bien maîtrisée. La seule espèce manquante, qui nous a certainement échappé, est le Gobe-mouche gris avec une valeur bio-indicatrice 3.

IV. VALEUR BIO-INDICATRICE DE L'AVIFAUNE - BILAN

Notre présence de trois jours sur la commune de St-Geyrac, nous aura permis d'identifier 71 espèces (annexe 3) sur les 77 relevées dans la liste de mai 2010 (annexe 4).

- 17 espèces obtiennent la valeur bio-indicatrice¹ 1 (espèce abondante)
- 21 espèces obtiennent la note 2 - valeur bio-indicatrice FAIBLE
- 19 espèces obtiennent la note 3 - valeur bio-indicatrice MOYENNE
- 11 espèces obtiennent la note 4 - valeur bio-indicatrice IMPORTANTE
- 3 espèces obtiennent la note 5 - valeur bio-indicatrice MAJEURE

Au final, nous obtenons pour ce site un total pondéré de 114 points, ce qui correspond dans notre Clef de lecture à un « paysage très diversifié constitué en réseau ».

Ce beau résultat relève incontestablement d'un partenariat et d'une cohabitation harmonieuse et intelligente entre l'Homme et la Nature, chacun ayant su s'adapter et répondre aux exigences et aux besoins de l'un et de l'autre.

La commune de Saint-Geyrac définie par la topographie, sa position géographique, les ressources de sa terre a su résister aux attractions du modernisme.

Qu'à travers son authenticité préservée, son modèle paysager puisse maintenant devenir l'inspirateur du développement futur !

Puisque l'homme a su gérer son espace pour le bien-être et le bénéfice de l'ensemble, c'est dans la conviction qu'il mettra à la défense des valeurs de son patrimoine que se jouera son avenir.

Comment alors savoir si nos choix ont été les bons ? Confions-les donc à l'appréciation de l'Oiseau. Sommes-nous capables de lui assurer ses conditions de vie ? Si oui, nous assurerons aussi la qualité des nôtres et notre engagement sur le long terme.

Dans le tableau ci-dessous figurent quinze oiseaux définis comme emblématiques en raison du niveau particulier des exigences qu'ils ont face à leur environnement.

Si leur survie est assurée dans le périmètre du territoire communal, cela signifiera que les options prises en matière de développement auront été correctes.

Non seulement elles auront su répondre aux défis de notre temps mais elles auront surtout eu la sagesse de poser comme condition première le témoignage du Vivant.

Les 15 espèces d'oiseaux emblématiques:

Espèce	Biotope	Espèce	Biotope	Espèce	Biotope
Alouette des champs	C/P	Coucou gris	P/A/H	Huppe fasciée	U/C/P
Pie-grièche écorcheur	A/S	Alouette lulu	S	Pic mar	F
Linotte mélodieuse	C/P	Rougequeue à front blanc	U/V	Tarier des prés	P
Bondrée apivore	C/P/S	Chevêche d'Athéna	U/C/P	Loriot d'Europe	F/H
Faucon hobereau	C/P/U/F	Engoulevent d'Europe	S	Torcol fourmilier	V/A/S

¹ Les valeurs bio-indicatrices font référence à la « Clef de lecture du paysage » de Christophe Perret-Gentil.

V. QUELQUES ESPACES REMARQUABLES

Hameau « la Coquellerie »



Patrimoine bâti : château de la Côte



Hameaux « Lauzelle », « Lespinasse » et « la Grêlerie »



Arbres maîtres



Deux châtaigniers situés entre les rues la Coquellerie et moulin de La Grelerie Nord



Le Chêne situé dans les pâtures au lieu dit « les Maisons »

Prairies, jachères et haies bocagères dans le vallon du ruisseau de Saint-Geyrac



Prairie et pâture



VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le moment est venu de tirer les enseignements de nos observations. Loin d'être exhaustives, elles permettent pourtant de définir déjà certaines orientations pour le développement futur de cette commune.

Voilà, en guise de conclusion, quelques commentaires et axes de réflexion inspirés par notre visite.

- Où que l'on se trouve, la vision d'ensemble du paysage reste conservée.
- L'identité rurale reste marquante et témoigne d'une fidélité de relation entre l'homme et sa terre. Les éléments remarquables qui forment la structure du paysage sont à valoriser.
- L'absence d'activité industrielle et de centres commerciaux renforce encore la richesse architecturale et paysagère de ce territoire.
- Répondre au défi démographique ne veut pas dire défigurer la nature : les nouveaux habitants sont partie prenante de la qualité de vie qu'ils sont venus chercher. En réussissant leur intégration, ils seront les premiers concernés par la préservation de leur environnement et patrimoine culturel.
- Défi touristique : alors que d'autres régions misent sur la protohistoire, ici c'est la valeur d'un paysage façonné par l'homme depuis l'ère paléolithique qui gagne à être mise en avant.
- Favoriser les productions du terroir. Le consommateur se rend compte qu'un paysage riche et vivant est capable de lui fournir des produits de proximité, favorables à sa santé. Il devient solidaire de démarches peu gourmandes en énergie.
- Favoriser la découverte de son cadre de vie par l'aménagement de sentiers didactiques sous la forme de cheminement de promenades thématiques.
- Veiller à intégrer l'activité équestre dans la valorisation de l'offre touristique.
- Créer une jonction entre le bourg historique, la maison de la nature, la halle des fêtes et les plans d'eau.
- Au final, permettre une réflexion globale sociale et environnementale sur les critères de préservation d'un territoire.

L'enjeu majeur restant l'équilibre à maintenir entre les habitants et leur environnement.

La configuration de la population se partageant entre des agriculteurs qui habitent et mettent en valeur le territoire et des résidents qui bénéficient du cadre de vie qui leur est offert toute en contribuant à sa préservation en assurant le renouvellement démographique.

Bioley-Orjulaz, le 27 juillet 2011

Christophe Perret-Gentil

Magali Lekeu

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES QUATRE ENTITES PAYSAGERES (PLU)

ANNEXE 2 : LES OISEAUX – METHODE POUR UNE CLE DE LECTURE DU PAYSAGE

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES OISEAUX DE LA COMMUNE – CLE DE LECTURE DU PAYSAGE.

ANNEXE 4 : LISTE DES OISEAUX OBSERVES DANS LA VALLEE OU LES COTEAUX DE LA COMMUNE DE ST-GEYRAC (MAI 2010)

LES QUATRE ENTITES PAYSAGERES (PLU)



Le fond de vallée



Les collines agro-sylvicoles



Les versants



Les boisements

Source : Plan Local d'Urbanisme de Saint-Geyrac, rapport de présentation du 16.03.2010, Atelier ARCADIE, Emmanuel Prieur, Bordeaux

LES OISEAUX

METHODE POUR UNE CLE DE LECTURE DU PAYSAGE

Le chant de l'oiseau, à travers sa tonalité, la cadence et la succession des sons, les silences, nous donne le sentiment d'un engagement inconditionnel en faveur de la vie. Comme si à travers lui la nature parvenait à être ressentie dans sa globalité.

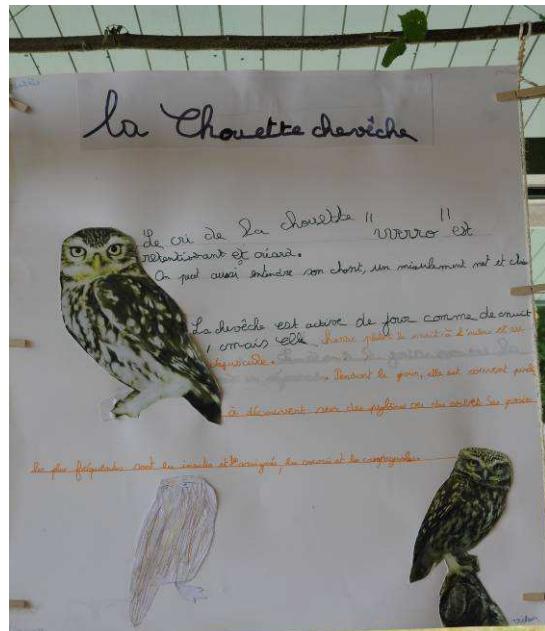
Les oiseaux sont devenus les sentinelles de qualité de notre environnement, des bio-indicateurs.

L'aube et le crépuscule sont les meilleurs moments pour s'imprégnier de la force inspiratrice de leurs chants en un lieu donné.

Chaque contact ou chant nous offre de la manière la plus subtile, la traduction d'une expression paysagère. Dans chacune d'elle (bosquet, coteau, lande, forêt, haie, marais, prairie...) les oiseaux observés ou entendus sont relevés selon une échelle bio-indicatrice allant de 1 - 5. La cotation partant des espèces les plus communes aux plus menacées.

Une cotation finale de moins de 40 points indique que nous sommes en présence d'un paysage fortement banalisé. A partir de 70 points, le milieu forme une unité biologique dans lequel il existe un véritable réseau entre les différentes structures qui le compose.

L'avantage de cette clef de lecture d'un site est qu'elle permet de contrôler les répercussions des actes entrepris sur un lieu ou encore de déceler à temps les signes avant-coureurs de perturbations de cet environnement, de notre cadre de vie.



DORDOGNE, COMMUNE DE SAINT-GEYRAC (24 330)
(altitude min. 153m, max. 257m)

CLE DE LECTURE DU PAYSAGE

à partir de la valeur bioindicatrice des oiseaux

FICHE D'EVALUATION

Relevé réalisé par Christophe Perret-Gentil, du 13 au 15 mai 2011

TERRA PRIMA
CHEMINS DE COMPRÉHENSION DU VIVANT



Description du milieu:

Paysage rural - cultures / prairies / prés / champs / lisière, forêts mixtes avec plantations, vallée du ruisseau de Saint-Geyrac

Surface: 1700 ha

Catégorie 1	Année : 2011				
Nom Français	Biotope	Valeur bio	Obs.	Points	Remarques
Tourterelle turque	U	1	X	1	
Pigeon biset domestique	U	1	X	1	
Rougegorge familier	X	1	X	1	
Rougequeue noir	U	1	X	1	
Merle noir	X	1	X	1	
Mésange noire	F	1	X	1	
Mésange bleue	X	1	X	1	
Mésange charbonnière	X	1	X	1	
Sittelle torchepot	F/V	1	X	1	
Geai des chênes	F	1	X	1	
Pie bavarde	P/U/C	1	X	1	
Corneille noire	C/P	1	X	1	
Étourneau sansonnet	X	1	X	1	
Moineau domestique	U	1	X	1	
Pinson des arbres	X	1	X	1	
Verdier d'Europe	U	1	X	1	
Chardonneret élégant	U	1	X	1	
Total					17

Catégorie 2					
Nom Français	Biotope	Valeur bio	Obs.	Points	Remarques
Héron cendré	E/H	2	X	2	
Canard colvert	E/H	2	X	2	
Milan noir	C/P/H	2	X	2	
Buse variable	P/F	2	X	2	
Pigeon ramier	C/F	2	X	2	
Pic épeiche	F/V	2	X	2	
Bergeronnette grise	U/E/H	2	X	2	
Troglodyte mignon	F/A	2	X	2	
Accenteur mouchet	F/A	2	X	2	
Grive musicienne	F/A/P	2	X	2	
Grive draine	F	2	X	2	
Fauvette à tête noire	A/U	2	X	2	
Pouillot véloce	A/U	2	X	2	
Roitelet triple-bandeau	F/U	2	X	2	
Mésange à longue queue	F/A	2	X	2	
Mésange nonnette	F/H	2	X	2	
Mésange huppée	F	2	X	2	
Grimpereau des jardins	F/V/U	2	X	2	
Serin cini	U	2	X	2	
Bouvreuil pivoine	F	2	X	2	
Bruant jaune	A/P	2	X	2	

Total 42

Catégorie 3					
Nom Français	Biotope	Valeur bio	Obs.	Points	Remarques
Epervier d'Europe	F/A/U	3	X	3	
Faucon crécerelle	U/C	3	X	3	
Faisan de Colchide	C/P	3	X	3	
Tourterelle des bois	F/A	3	X	3	
Chouette hulotte	F/A/U	3	X	3	
Martinet noir	U/C	3	X	3	
Pic vert	F/A/V	3	X	3	
Pic noir	F	3	X	3	
Alouette des champs	C/P	3	X	3	
Hirondelle rustique	U/C	3	X	3	
Hirondelle de fenêtre	U	3	X	3	
Rossignol philomèle	H/A	3	X	3	
Pouillot de Bonelli	F/S	3	X	3	
Pouillot fitis	H	3	X	3	
Pie-grièche écorcheur	A/S	3	X	3	
Choucas des tours	U	3	X	3	
Linotte mélodieuse	C/P	3	X	3	
Bruant zizi	P/A	3	X	3	
Bruant fou	P/A	3	X	3	

Total 57

Catégorie 4					
Nom Français	Biotope	Valeur bio	Obs.	Points	Remarques
Bondrée apivore	C/P/S	4	X	4	
Faucon hobereau	C/P/F/U	4	X	4	
Coucou gris	P/A/H	4	X	4	
Alouette lulu	S	4	X	4	
Pipit des arbres	A/P	4	X	4	
Rougequeue à front blanc	U/V	4	X	4	
Tarier pâtre	P/S	4	X	4	
Hypolaïs ictérine	A/H	4	X	4	
Fauvette passerinette	P/S/A	4	X	4	
Fauvette grisette	P/S/A	4	X	4	
Bruant proyer	P	4	X	4	

Total 44

Catégorie 5					
Nom Français	Biotope	Valeur bio	Obs.	Points	Remarques
Chevêche d'Athéna	U/C/P	5	X	5	
Engoulevent d'Europe	S	5	X	5	
Huppe fasciée	U/C/P	5	X	5	

Total 15

LEGENDE:

Les espèces faisant parties d'un programme de conservation prioritaire

Les structures paysagères (Biotopes) se répartissent comme suit :

- | | |
|---------------------------------|---|
| F : Milieux forestiers | H : Zones humides / marais / étang |
| V : Arbre isolé / Verger / Parc | M : Milieux montagnards ouverts |
| A : Haie arbustive | S : Milieux secs / Roche / Garrigue / Lande |
| P : Prairies / Pâture / Jachère | U : Milieux urbanisés / Jardin |
| C : Zones cultivées | X : Plusieurs milieux distincts |
| E : Cours d'eau | |

Valeur bio-indicatrice des oiseaux d'Europe centrale et méridionale

- 1 Espèce abondante (si invasive marque une détérioration de l'environnement) ;
- 2 Espèce commune à fréquente constituant l'avifaune de base de toute région - VALEUR BIOINDICATRICE FAIBLE
- 3 Espèce moins courante ou en régression dans les régions à exploitation intensive - VALEUR BIOINDICATRICE MOYENNE
- 4 Espèce rare, vulnérable ou menacée exigeant un grand territoire ou des conditions spécifiques difficile à réunir - VALEUR BIOINDICATRICE IMPORTANTE
- 5 Espèce très menacée en voie d'extinction ou éteinte - VALEUR BIOINDICATRICE MAJEURE

RESULTATS DES VALEURS BIOINDICATRICES

Tableau de synthèse

Valeur bioindicatrice	Nombre d'espèces	Points	Points après pondération
1	17	17	55
2	21	40	
3	19	57	
4	11	44	
5	3	15	15
TOTAL	71	173	114

Appréciations des résultats

C'est la somme totale des points comptabilisés des tableaux par catégorie 1, 2, 3, 4 et 5 en veillant aux pondérations.

Pondération

Pour les valeurs bioindicatrices 1, 2 et 3 intervient une pondération de la manière suivante :

Valeurs 1 et 2 : le nombre total des points cumulés des deux ne doit pas dépasser 40. Si la somme totale dépasse les 40, l'excédent n'est pas comptabilisé.

Valeur 3 : la prise en considération du total des points de cette catégorie est plafonné à 15 si le total cumulé des valeurs 1 et 2 atteint déjà 40.

La comptabilisation des valeurs 1, 2 et 3 est plafonnée à 55 points.

Résultat du nombre de points (Total) :

< 40 Paysage fortement banalisé.

Milieu exploité de manière intensif ou semi-intensif, ce sont souvent les forêts qui sauvent l'honneur.

Exploitation intensive.

41-50 Paysage comportant encore une certaine diversité tel que haies, bosquets, arbres isolés.

Milieu semi-intensif à extensif.

51-70 Paysage riche, varié et bien structuré.

Milieu exploité de manière extensive.

Agriculture biologique ou biodynamique.

>70 Paysage très diversifié en réseau avec ses environs formant une entité biologique intrinsèque.

Milieu formant une entité biologique, écologique.

Milieu propice à la cueillette et culture des plantes médicinales.

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS DANS LA VALLEE OU LES COTEAUX DE LA COMMUNE DE ST-GEYRAC (MAI 2010)

	Espèces noms courant	Noms latins	A:abondant; R: rare	Esp.-protégées d'après arrêté 1999	Date	Remarque
1	accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	abondant			
2	alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	abondant			
3	alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	intéressant			
4	autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	rare			
5	bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	intéressant			
6	bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	intéressant			
7	bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	intéressant			
8	bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>				
9	bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	intéressant			
10	bouvreuil pivoine	<i>Pyrrula pyrrula</i>	intéressant			
11	bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	abondant			
12	busard saint-martin	<i>Circus cyaneus</i>	intéressant			
13	buse variable	<i>Buteo buteo</i>	abondant			
14	cailles des blé	<i>Coturnix coturnix</i>	laché			
15	canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	abondant			
16	chardonneret	<i>Carduelis carduelis</i>	intéressant+abondant			
17	chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	abondant		2010	
18	chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	intéressant			
19	corneille noire	<i>Corvus corone</i>	abondant			
20	coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	abondant		2010	
21	engoulement	<i>Caprimulgus</i>	rare		2006	
22	épervier	<i>Accipiter nisus</i>	intéressant			
23	étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	abondant		mai-10	
24	faisan de colchique	<i>Phasianus colchicus</i>	laché			
25	faucon crecerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	abondant			
26	faucon pèlerin	<i>Falco pelegrinus</i>	rare		2007	
27	fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	abondant		mai-10	
28	geais des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	abondant			
29	ghobe mouche gris	<i>Musicapa striata</i>	abondant			
30	grimpeau brachydactyle	<i>Certhia brachydactyla</i>	intéressant			
31	grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	abondant			
32	grue cendrée	<i>Grus grus</i>	migrateur			
33	Heron cendré	<i>Arodea cinerea</i>	abondant			
34	hibou petit duc	<i>Otus scops</i>	discret			
35	hirondelle des cheminées	<i>Hirundo rustica</i>	abondant			
36	houppette fasciée	<i>Upupa epops</i>	intéressant			
37	hypolaïs icterine	<i>Hippolais icterina</i>	abondant			
38	linotte melodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	abondant			
39	loriot d'europe	<i>Oriolus oriolus</i>	intéressant			
40	martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	intéressant			
41	martinet noir	<i>Apus apus</i>	abondant			
42	merle noir	<i>Turdus merula</i>	abondant		mai-10	
43	mésange à longue queue	<i>Aegithalos aegithalos</i>	abondant			
44	mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	abondant			
45	mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	abondant			
46	mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	abondant			
47	milan noir	<i>Milvus migrans</i>	abondant			
48	milan royal	<i>Milvus milvus</i>	abondant			
49	moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	abondant		mai-10	
50	perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	intéressant			
51	perdrix rouge	<i>Aketorix rufa</i>	laché			
52	pic épeiche	<i>Picoides major</i>	abondant			
53	pic mar	<i>Picoides medius</i>	intéressant			
54	pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	intéressant			
55	pic vert	<i>Picus viridis</i>				
56	pie bavarde	<i>Pica pica</i>	abondant			
57	pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	abondant			
58	pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	abondant		mai-10	
59	pipit des prés	<i>Anthus pratensis</i>	abondant			
60	pouillot veloce	<i>Phylloscopus collybilla</i>	abondant			
61	poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	abondant			
62	roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	intéressant			
63	rossignol philomène	<i>Luscinia megarhynchos</i>	abondant			
64	rouge gorge	<i>Erythacus rubecula</i>	abondant			
65	rouge queue	<i>Phoenicurus ochruros</i>	abondant			
66	serin cini	<i>Serinus serinus</i>	abondant			
67	sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	intéressant			
68	tarier des près	<i>Saxicola rubetra</i>	abondant			
69	tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	abondant			
70	torcol	<i>Jynx torquilla</i>	intéressant			
71	tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	intéressant			
72	tourterelle furque	<i>Streptopelia decausta</i>	abondant			
73	traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	intéressant			
74	traquet pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	abondant			
75	troglodyte	<i>Troglodytes troglodytes</i>	abondant			
76	vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	erradique			
77	verdier chloris	<i>Carduelis chloris</i>	abondant		mai-10	